



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

SNCF

Question écrite n° 54232

## Texte de la question

M. Henri Cuq appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les conditions de déplacement des usagers de la SNCF en Ile-de-France. Les dysfonctionnements qui affectent de façon récurrente le réseau francilien, depuis maintenant plusieurs années, vont en s'aggravant. Les retards, voire les suppressions de trains, notamment aux heures de pointe, sont devenus, ces derniers mois, quasi quotidiens sur de nombreuses lignes, dont Paris - Mantes - Rouen, Paris - Dreux ou encore Paris - Mantes via Plaisir. De la suppression de train pour cause de « motrice égarée », au feu qui se déclare dans une locomotive, obligeant les voyageurs à continuer à pied le long des voies jusqu'à Saint-Lazare, en passant par les trajets de cinquante minutes effectués en plus de deux heures, les problèmes se sont multipliés, ces dernières semaines. Cette situation semble principalement due à la vétusté du matériel roulant qui ne permettrait plus d'assurer une desserte convenable. A l'occasion du lancement du Transilien, en septembre 1999, la réorganisation du réseau Ile-de-France ainsi que le remplacement ou la rénovation des voitures y circulant avaient été annoncés. Un an plus tard, aucune amélioration significative ne semble pourtant avoir été enregistrée. Bien qu'il représente les deux tiers des voyageurs transportés par la SNCF au niveau national, avec près de deux millions de personnes par jour, le réseau francilien n'a pas été considéré comme prioritaire, en termes d'investissements, durant ces dernières années. A l'heure où l'on apprend que la SNCF aurait cautionné l'offre de l'opérateur de transport britannique GO Ahead pour l'exploitation d'un réseau ferroviaire en Grande-Bretagne, et pris, dans ce cadre, des engagements techniques et économiques, comportant un risque financier significatif, sur un programme d'investissement de plus de 10 milliards de francs, l'absence d'une politique volontariste en direction de l'Ile-de-France est particulièrement regrettable. Aussi lui demande-t-il de lui indiquer précisément les mesures qu'il envisage de prendre afin que les usagers du réseau francilien puissent enfin bénéficier d'un service public de transport ferroviaire digne de ce nom.

## Texte de la réponse

La dégradation de la régularité de la circulation des trains s'est avérée effectivement préoccupante ces derniers temps en Ile-de-France. Même si la saison hivernale est une période où les intempéries ne manquent pas d'affecter les transports publics, les retards ou suppressions de trains observés en 2000 s'expliquent par une accumulation de causes : mutations d'agents, pannes de matériel, signalisation défectueuse, actes de malveillance, accidents de personnes, qui entraînent des réactions en chaîne. Afin de revenir rapidement à une situation normale, la SNCF a mobilisé ses agents et son encadrement. Un directeur chargé de la régularité des trains en Ile-de-France, rattaché à la direction générale de l'entreprise, vient d'être nommé et a pour mission de remettre rapidement des propositions permettant de restaurer un service de qualité.

## Données clés

**Auteur :** [M. Henri Cuq](#)

**Circonscription :** Yvelines (9<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 54232

**Rubrique** : Transports ferroviaires

**Ministère interrogé** : équipement et transports

**Ministère attributaire** : équipement et transports

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 27 novembre 2000, page 6696

**Réponse publiée le** : 23 juillet 2001, page 4281